

**MOTION DU XXII EME CONGRES
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
SYNDICAT CGT
DU CHU DE CLERMONT FERRAND 11 ET 12 AVRIL 2013**

A cette occasion nous avons pu étudier les 13 engagements pour l'Hôpital Public que la ministre Marisol Tourraine a retenu du rapport Couty.

Elle affirme vouloir tourner la page de la loi HPST qui remettait en cause la pérennité d'un service public de Santé assuré par l'Hôpital Public.

Au CHU de Clermont Fd, comme dans tous les hôpitaux publics de France, nous subissons les conséquences de la loi Bachelot qui constituent une régression inacceptable.

Nous sommes soumis depuis 2008 à un Contrat de Retour à l'Equilibre Budgétaire, avec son cortège de suppressions de postes, dégradations des conditions de travail etc ...

L'ARS, mise en place par la loi HPST, asphyxie l'hôpital public pour permettre au privé lucratif de se positionner sur le marché juteux de la santé et faire main basse sur l'argent de la sécurité sociale.

Le Directeur de l'ARS d'Auvergne a de nouvelles exigences en termes d'économies, d'augmentation d'activité, de diminution de la Durée Moyenne de Séjour qui se traduisent par un nouveau plan d'austérité au CHU de Clermont FD dont notre syndicat demande le retrait immédiat.

Notre Fédération déplore que dans le pacte de confiance, Marisol Tourraine critique du bout des lèvres la loi HPST sans la remettre en cause.

La Fédération de la Santé et de l'Action Sociale doit exiger l'abrogation de la loi HPST et l'arrêt immédiat des suppressions d'effectifs en préalable à toute participation aux séances où elle est invitée par le ministère de la Santé.

Motion votée à l'unanimité le 12 avril 2013.

